

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 138 (2024)

Artikel: Les vitraux historiques de la Cathédrale de Lausanne

Autor: Gerhard, Yves

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1061963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les vitraux historiques de la Cathédrale de Lausanne

YVES GERHARD

Dans le bas-côté sud de la Cathédrale de Lausanne, on peut voir cinq vitraux qui comportent surtout des armoiries. Méconnus, peu étudiés, jamais décrits dans le détail, ils présentent un résumé de l'histoire vaudoise. Ils datent des années 1866–1868 et sont dus au verrier parisien Alfred Gérante, recommandé par l'architecte Jean Franel (1824–1885), de Vevey, qui avait étudié et travaillé à Paris, avant de s'établir à Genève en 1856.

Alfred Gérante (1821–1868), sculpteur et artiste verrier, a réalisé plusieurs œuvres pour les cathédrales de France : en plus des restaurations, notamment à Notre-Dame de Paris, il crée de nombreux médaillons et vitraux pour les cathédrales de France. Il travaille dans plusieurs églises, en France et aussi en Angleterre, en Espagne et en Russie : son œuvre est importante, malgré son décès prématuré, à l'âge de 47 ans, à Paris. Il ne semble pas être un spécialiste des vitraux armoriés.

Pour concevoir les vitraux historiques de la Cathédrale de Lausanne, il a fallu à Alfred Gérante un historien qui lui fournisse le programme à réaliser. L'homme qui a imaginé et préparé cet ensemble est en fait un naturaliste, Rodolphe Blanchet (1807–1864)¹ : propriétaire vigneron à Lutry, il a mené en Allemagne des études de chimie et de pharmacie, il est devenu responsable du secteur botanique au Musée cantonal, puis conservateur du Cabinet des médailles ; il a rédigé la première étude concernant les monnaies du Canton de Vaud (1853) et une *Notice sur le Major Davel*. Vice-président du Conseil de l'instruction publique durant plus de vingt ans, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, c'est ce numismate et botaniste qui a imaginé, dès 1861, le programme original des verrières historiques de la Cathédrale. Après son décès, son fils Adolphe a continué et achevé le travail, qui n'avait peut-être pas été entièrement conçu par le père. On ne peut pas savoir précisément ce qui est dû à l'un et à

l'autre. En mai 1861, le programme a été agréé par le Conseil d'Etat, qui valide l'iconographie des trois premiers panneaux le 22 janvier 1862².

Il faut cependant ajouter que Rodolphe Blanchet s'est initié à l'histoire par ses lectures et ses recherches : on peut supposer qu'il avait lu le second tome du *Canton de Vaud, Sa vie et son histoire* de Juste Olivier (1841) et les quatre volumes d'Auguste Verdeil, *Histoire du Canton de Vaud* (1849–1857 – le 4^e volume est d'Eusèbe-Henri Gaullieur), mais il avait aussi composé son propre recueil, *Lausanne dans les temps anciens* (1863), recueil car plusieurs chapitres sont repris de travaux dus à d'autres historiens et réunis dans le volume. Par ses connaissances en numismatique, Blanchet avait étudié de près les monnayages et les sceaux de la Ville et des évêques de Lausanne, ce qui lui a permis de donner des directives précises à Alfred Gérante pour qu'il réalise les blasons des vitraux de la Cathédrale. Il pouvait aussi avoir à sa disposition quelques études d'historiens pionniers dans ce domaine (l'abbé Jean Gremaud, Louis-Alphonse de Mandrot, Martin Schmitt et d'autres). Il est très probable que l'atelier Gérante ait réalisé les fonds et le décor périphérique des vitraux, dans le style qui est le sien dans d'autres édifices. Les premiers projets de Blanchet ne comportaient comme arrière-plan que des verres gris en losange³.

Réalisés à Paris, les vitraux ont été transportés à Lausanne en chemin de fer par Lyon et Genève. Une note du président du Conseil d'Etat, Paul Cérésole, demande expressément au «Directeur du VI^e arrondissement des péages fédéraux» de ne pas ouvrir les caisses qui contiennent les œuvres d'art. Les vitraux ont été payés, le premier par l'Etat de Vaud, le deuxième par les héritiers Blanchet et les trois autres par des particuliers à la suite d'une souscription. Adolphe Blanchet, fils de Rodolphe, se porte garant auprès de l'Etat pour payer le solde qui pourrait dépasser les montants obtenus par

¹ Anne GEISER: «Blanchet, Rodolphe», in: *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 08.11.2002, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/045765/2002-11-08/>, consulté le 08.12.2023.

² Archives Cantonales Vaudoises (ACV), K IX 1217/9 ; Délibérations du Conseil d'Etat, ACV, K III 10/164, fol. 363 et 10/165, fol. 364.

³ Rapport de Claire HUGUENIN, ACV, SB 52 Nb/8/64.

la souscription, car «je tiens», écrit-il, à témoigner «du zèle que je mets à mener à bonne fin la pensée de mon vénérable père» (lettre du 25 février 1867)⁴.

D'après les recherches de Claire Huguenin⁵, en 1862 déjà, Rodolphe Blanchet avait proposé trois baies pour évoquer l'histoire vaudoise de 888 à 1536 ; les projets étaient beaucoup plus simples que l'état définitif. Il avait pris contact avec le verrier zurichois Johann Jakob Röttinger, connu pour ses travaux dans les églises alémaniques et à l'abbaye d'Hauterive (Fribourg), monastère au bord de la Sarine. Mais l'entreprise n'avancait pas et les engagements ont été rompus. C'est alors que Jean Franel est intervenu pour recommander l'artiste parisien Alfred Gérente. Rodolphe Blanchet étant mort en 1864, c'est son fils Adolphe qui prend le relais et qui, en novembre 1866, reçoit à Lausanne Gérente, chargé d'inspecter la pose des deux premiers vitraux et de présenter les trois derniers. Ceux-ci seront livrés fin 1867, mais les pasteurs obtiennent qu'on attende mars 1868 pour les poser, évitant ainsi de refroidir l'édifice à Noël et durant l'hiver.

Sur les tirages imprimés en 1867 comme dans le rapport de 1899 de Louis Gauthier, secrétaire du Comité de restauration de la Cathédrale, on trouve les titres des cinq vitraux de la façon suivante⁶ :

1. « Formation de la nationalité vaudoise. »
2. « L'Evêché de Lausanne et ses princes évêques » (de manière approximative, les études récentes donnent : ... et ses principaux évêques).
3. « Le Pays de Vaud, province des Etats de Savoie. »
4. « La ville épiscopale de Lausanne » (études récentes : Lausanne, ville impériale et épiscopale).
5. « Le Pays de Vaud depuis l'invasion des Bernois jusqu'à la Constitution Fédérale du 12 septembre 1848. »

Les divers états politiques du Pays de Vaud et de la Ville de Lausanne à travers les époques, de 888 à nos jours, par le moyen de représentations héraldiques, ne constituent évidemment pas une histoire vaudoise et lausannoise, mais indiquent plutôt les principaux rois, princes, villes, autorités et notables qui ont dirigé le pays, ainsi que, pour Lausanne, les évêques et

leur principauté. Les événements marquants, comme les Guerres de Bourgogne, la conquête par les Bernois et les Fribourgeois, la Réforme, la Révolution vaudoise, etc., ne figurent pas sur les vitraux en tant que tels. Ces derniers montrent des situations politiques successives de façon statique.

Comme ces verrières ont été placées à la Cathédrale, nous soulignerons particulièrement les relations entre le monument et les époques historiques de Lausanne et du Pays de Vaud, comme l'a voulu Rodolphe Blanchet en fixant le programme iconographique que nous allons décrire.

Pour suivre la chronologie, il faut les regarder d'ouest en est et de bas en haut. Les vitraux impairs concernent le Pays de Vaud, le deuxième et le quatrième la Ville de Lausanne comme siège de l'évêché. Les trois premiers sont à droite du Portail peint, les deux derniers à sa gauche. Leurs dimensions sont impressionnantes⁷ : leur hauteur varie entre 4 m 23 et 4 m 38 ; leur largeur entre 1 m 37 et 1 m 47.

Adolphe Blanchet avait demandé à Alfred Gérente des dessins précis des œuvres réalisées, au cas où un accident les endommagerait (lettre du 3 avril 1867). Les Archives cantonales vaudoises ont gardé ces cartons, coloriés à la gouache : ils représentent les vitraux au dixième de façon exacte. Ce sont de véritables chefs-d'œuvre⁸.

Par des armoiries, ces vitraux suggèrent donc l'état politique du Pays de Vaud et les principales époques de son histoire. Notre but est de décrire les vitraux et d'expliquer les étapes que Blanchet a mises en évidence pour rappeler aux visiteurs de la Cathédrale l'origine et le développement du Canton et de la Ville. Nous blasonnerons les armoiries telles qu'on peut les lire sur les vitraux. En effet, ce support ne se prête pas à la reproduction des moindres détails (griffes ou langue des lions par exemple).

Le récent *Atlas historique de la Suisse* de Marco Zanoli et François Walter donne des cartes précises de ces étapes. Pour les autres ouvrages, voir la bibliographie.

Nous avons transcrit en italiques les inscriptions lisibles sur les vitraux ; elles sont notées dans des phylactères ; entre guillemets, nous donnons leur traduction.

⁷ Détail des mesures dans l'ouvrage de Sophie DONCHE GAY : *Les vitraux du XX^e siècle de la Cathédrale de Lausanne*, Payot, Lausanne, 1994, 20 ; sur les plans, ils portent les numéros s 14 à s 18.

⁸ ACV, SB 52 Bb 1/1-7.

⁴ ACV, K IX 1217/9.

⁵ Rapport de Claire HUGUENIN, ACV, SB 52 Nb/8/64.

⁶ Louis GAUTHIER : *La Cathédrale et ses travaux de restauration, 1869-1898*, Lausanne, 1899, 29-32.

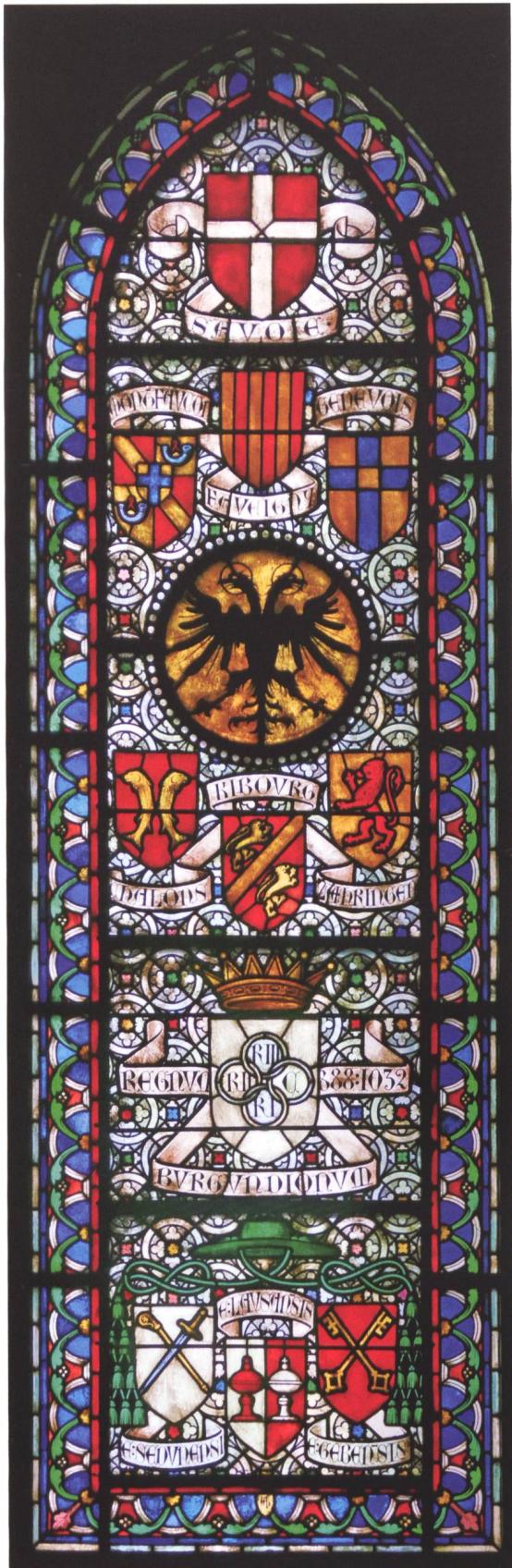


Fig. 1 : Cathédrale de Lausanne, premier vitrail du bas-côté sud.

Le premier vitrail : en bas *E(piscopus) Sedunensis*, « Evêque de Sion » avec ses armoiries : d'argent à la crosse d'or et à l'épée d'azur garnie d'or en sautoir. *E(piscopus) Lausan(nen)sis* (un petit trait entre N et S marque l'abréviation), « Evêque de Lausanne » avec ses armoiries : parti d'argent et de gueules à deux ciboires de l'un à l'autre. *E(piscopus) Gebenensis*, « Evêque de Genève » avec ses armoiries : de gueules aux deux clefs d'or en sautoir. Les trois écus des évêques sont timbrés d'un chapeau de sinople dont la cordelière est garnie de houppes. Même si toutes ne sont pas visibles sur le vitrail, les houppes sont traditionnellement au nombre de dix pour les évêques (quinze pour les cardinaux et les archevêques).

Jusqu'à la Réforme, le territoire de l'actuel Canton de Vaud était réparti entre ces trois évêchés : le district d'Aigle se trouvait dans le diocèse de Sion, et les paroisses à l'ouest de l'Aubonne, donc les villes d'Aubonne, Rolle, Nyon et Coppet avec les villages environnants et jusqu'à la frontière du Jura (sans la vallée de Joux), dépendaient du diocèse de Genève⁹. Le diocèse de Lausanne sera présenté dans le deuxième vitrail.

Dans le deuxième panneau (à partir du bas), on lit : *Regnum Burgundionum 888 : 1032*, puis à l'intérieur d'un écu d'argent timbré d'une couronne d'or antique à six fleurons : R I, R II, C, R III, chacune des initiales étant inscrite dans un cercle.

Il s'agit du Second « Royaume des Burgondes » ou Royaume de Bourgogne transjurane ou encore Royaume de Haute-Bourgogne ; au milieu, dans les cercles, les initiales des quatre rois de ce royaume : Rodolphe I^{er}, le premier de la dynastie, couronné à l'Abbaye de Saint-Maurice en 888, Rodolphe II, époux de la reine Berthe, Conrad le Pacifique et Rodolphe III. Les deux derniers se sont fait couronner à la Cathédrale de Lausanne, Conrad en 937 et Rodolphe III en 993 ; celui-ci est inhumé dans la Cathédrale, mais on ignore à quel endroit, car le bâtiment de l'époque, la cathédrale d'Henri de Bourgogne, a été démolie pour laisser place à l'édifice actuel¹⁰.

En 1032, Rodolphe III meurt sans héritier légitime : la Bourgogne transjurane entre dans

⁹ Marco ZANOLI (cartes) et François WALTER (textes) : *Atlas historique de la Suisse, L'histoire suisse en cartes*, Editions Livreo-Alphil, Neuchâtel, 2^e édition, 2021, 48 (abrégué : Zanolli-Walter : *Atlas*).

¹⁰ Sur le Second royaume de Bourgogne, voir ZANOLI-WALTER : *Atlas*, 37–38 et 42.

l'orbite du Saint Empire. L'actuel territoire de la Suisse en fera partie jusqu'en 1648.

Le panneau suivant présente au centre une aigle de sable bicéphale dans un cercle d'or : c'est le blason du Saint Empire. Il est entouré de six écus : en dessous *Chalons*, *Kibourg*, *Zähringen*, en dessus *Montfaucon*, *Faucigny*, *Genevois*.

Voici leur blasonnement¹¹ :

Chalons (il faudrait plutôt écrire *Chalon*) : de gueules à deux bars adossés d'or (voir ci-dessous).

Kibourg : de gueules à la barre d'or accompagnée de deux lions passants du même.

Zähringen : d'or au lion de gueules.

Montfaucon : écartelé de gueules et d'or à la bande d'or accompagnée aux 2 et 3 de deux cors liés d'azur, chargée d'un écu d'or à croix d'azur en abîme (voir ci-dessous).

Faucigny : palé d'or et de gueules de six pièces.

Genevois : d'or à la croix d'azur chargée d'un point du même.

Il se trouve que pendant le montage de ce vitrail, l'atelier a interverti les écus et les légendes de *Chalons* et de *Montfaucon*, comme l'a remarqué Adolphe Blanchet¹² – et personne depuis lors ! L'erreur n'a jamais été corrigée. En réalité, la famille *Montfaucon* possède les armoiries avec deux bars adossés, alors que les *Chalon-Arlay* ont un blason écartelé avec des cors de chasse. Nous décrivons les armoiries telles qu'elles sont représentées sur les vitraux. Sur d'autres supports, il faudrait décrire, pour les *Chalon-Arlay* : écartelé, aux 1 et 4 de gueules à la bande d'or, aux 2 et 3 d'or à deux cors liés d'azur ; sur le tout, d'or à quatre points équipolés d'azur. Et pour le *Genevois* : d'or à quatre points équipolés d'azur.

Du XI^e au début du XIII^e siècle, aucun seigneur n'arrive à concentrer le pouvoir, qui s'émette en de multiples seigneuries. En 1011, par la volonté du roi Rodolphe III, l'évêque de Lausanne est devenu « comte de Vaud » : par là-même, le prince-évêque exerce des droits fiscaux et judiciaires, et a le droit de battre monnaie. Il cherche alors à se défendre contre de puissantes familles qui se partagent le pays.

A la seigneurie des *Chalons*, famille comtoise vassale des ducs de Savoie, appartenaient les territoires d'*Orbe*, *Echallens*, avec les villages envi-

ronnants, *Montagny-sur-Yverdon* et *Grandson* (donc toute la pointe nord du Canton). Ces territoires seront conquis par les Suisses au début des Guerres de Bourgogne, en 1475.

Les *Zähringen* fondent les villes de *Fribourg* en 1157 et de *Berne* en 1191, menaçant ainsi les redevances de l'évêque. Ils sont recteurs de la Bourgogne dès 1032 ; ils exercent l'avouerie impériale, c'est-à-dire qu'ils disposent des droits de l'empereur dans les diocèses de *Lausanne*, *Genève* et *Sion*. Mais la dynastie s'éteint en 1218.

Les *Kibourg* prendront la succession des *Zähringen* notamment à *Fribourg* et comme avoués de l'évêché de *Lausanne*, mais leur dynastie s'éteint, et leurs territoires alémaniques passeront aux *Habsbourg*. Ceux-ci, après des années de guerre, céderont aux *Savoie* en 1310 *Payerne* et *Morat*, ville qui était depuis 1255 une châtellenie savoyarde.

Les *Montfaucon*, famille qu'il ne faut pas confondre avec celle d'*Aymon* et de *Sébastien de Montfalcon*, évêques de *Lausanne*, sont des vassaux des comtes de *Bourgogne*. Leur château de *Montfaucon* dominait le *Doubs* à l'est de *Besançon*. Vers le milieu du XII^e siècle, ils deviennent maîtres d'*Orbe* et d'*Echallens*, puis d'*Yverdon* ; en 1260, cette ville est refondée par *Pierre II de Savoie*, qui commence alors la construction du château. *Orbe* et *Echallens*, au début du XV^e siècle, passeront aux *Chalons*¹³.

Les comtes du *Faucigny*, avoués de l'évêque de *Lausanne* depuis 1225, et les comtes du *Genevois* (Haute-Savoie actuelle) possédaient de nombreux fiefs dans le *Pays de Vaud* ; ils cherchèrent aussi à profiter de la faiblesse politique de l'évêque, notamment sous l'épiscopat de *Roger de Vico Pisano* (1178–1212). Notons que la sépulture du centre du déambulatoire de la Cathédrale actuelle, avec son gisant, est généralement considérée comme celle de cet évêque. *Pierre II de Savoie* s'empara des possessions des comtes du *Faucigny* et du *Genevois* (qu'il faudrait plutôt appeler comtes de *Genève*).

Le dernier panneau, dans l'arc brisé de la fenêtre, est occupé par les armes de la *Maison de Savoie*, de gueules à la croix d'argent. *Thomas* s'implante dans le *Pays de Vaud*, par des droits sur *Moudon* ratifiés lors du traité de *Burier* (1219) ; son fils *Pierre II de Savoie*, dit le *Petit-Charlemagne*, confirme peu à peu, par sa diplomatie, ses conquêtes et ses achats généreux, sa

¹¹ On les trouve aussi dans l'*Armorial vaudois* de Donald L. GALBREATH.

¹² ACV, PP 13/2/4 : *Les vitraux historiques de la Cathédrale de Lausanne*, par A[dolphe] B[lanchet], Extrait du *Conteur Vaudois*, 1867, 14–15.

¹³ Jean-Daniel MOREROD, in : Olivier MEUWLY (dir.) : *Histoire vaudoise*, Bibliothèque historique vaudoise et Ed. Infolio, Lausanne-Gollion, 2015, 162–181.

suzeraineté sur l'ensemble du Pays et lui donne une administration nouvelle. Dès lors, la dynastie des Savoie dominera le Pays de Vaud jusqu'en 1536¹⁴. Le premier vitrail, qui s'inscrit dans un pourtour d'arcs entrecoupés verts et blancs sur fond bleu, donne donc les étapes de l'histoire vaudoise de 888 à 1268 : presque quatre siècles qui marquent la «Formation de la nationalité vaudoise», selon le titre du vitrail.

Le deuxième vitrail est consacré à la ville de Lausanne comme siège de l'évêché. Le premier évêque de Lausanne a été Marius d'Avenches, saint Maire, mort en 594 ; le dernier, Sébastien de Montfalcon, évêque de 1517 à 1536. Tout en bas, on reconnaît l'aigle impériale, qui rappelle que Lausanne était une cité d'Empire.

Vient alors une inscription en petites lettres, placée dans la bordure du panneau : *A. Gerente me fecit. Paris. A(nno) D(omi)ni M.DCCC.LXVI,* c'est-à-dire « A. Gérante m'a fait. Paris. En l'an du Seigneur 1866. »

Puis trois médaillons de formes différentes : d'abord, dans un espace à six lobes, au-dessus de l'inscription *Curia Lausannensis* (« la Curie de Lausanne »), le sceau de la cour épiscopale, la lune et une étoile à six rais avec un bras gauche (senestrochère paré mouvant de la droite) qui tient la crosse, avec un manipule au poignet. Le motif choisi s'inspire directement des sceaux de la cour épiscopale utilisés depuis 1270, tels qu'ils sont décrits par Marcel Grandjean¹⁵.

Puis dans un cercle l'ancien palais épiscopal, aujourd'hui l'Ancien-Evêché, qui abrite le Musée historique de Lausanne ; la représentation reproduit le dessin du plan Buttet (1638), qui montre un état du bâtiment datant de la fin du XIV^e siècle¹⁶.

Enfin le blason de l'évêché, parti d'argent et de gueules à deux ciboires de l'un à l'autre (en réalité, Donald L. Galbreath a montré¹⁷ que ce blason était celui du chapitre cathédral, mais Blanchet l'a considéré comme celui de l'évêché en général). Il est timbré d'une mitre et d'une crosse, symboles du pouvoir spirituel,

¹⁴ Denis TAPPY, in : Olivier MEUWLY (dir.) : *Histoire vaudoise*, op. cit., 182–211. ZANOLI-WALTER : *Atlas*, 56.

¹⁵ Marcel GRANDJEAN : *Les Monuments d'art et d'histoire du Canton de Vaud*, tome I, *La Ville de Lausanne*, Ed. Birkhäuser, Bâle, 1965 (*Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse*, vol. 51), 9ss. et fig. 13.

¹⁶ Marcel GRANDJEAN : op. cit., 322ss. Olivier MEUWLY (dir.) : *Histoire vaudoise*, op. cit., 263.

¹⁷ Donald L. GALBREATH : «Les armoiries de Lausanne, l'évêché, la ville, le chapitre», *Archives héraldiques suisses*, 37, 1923, 1–14.

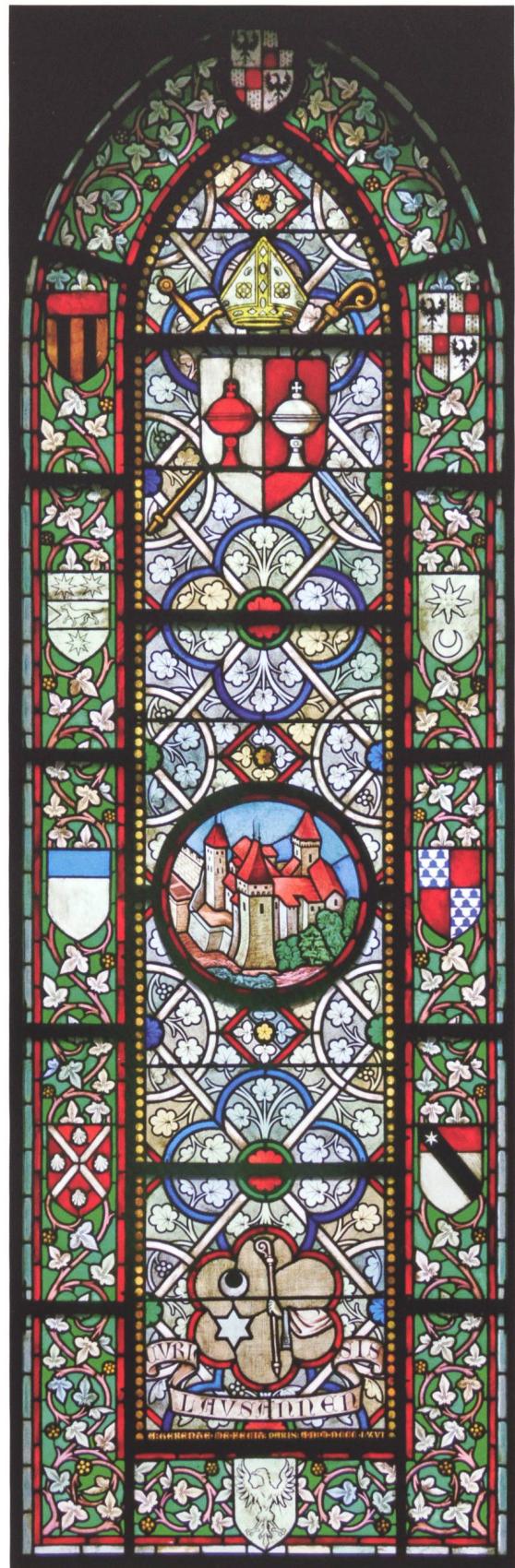


Fig. 2 : Cathédrale de Lausanne, deuxième vitrail du bas-côté sud.

et à gauche d'un glaive, symbole du pouvoir temporel : l'évêque de Lausanne était en effet le seigneur d'une principauté qui s'étendait de la Venoge à la Veveyse, donc de Saint-Sulpice à Corsier, jusqu'aux Bois du Jorat, et qui comprenait aussi Avenches, la région de Lucens – Curtilles – Villarzel, ainsi que Bulle, Riaz, La Roche-en-Ogoz et Albeuve. Le chapitre cathédral, lui, possédait le bourg de Saint-Prex, ainsi que les places-fortes de Dommartin et d'Essertines-sur-Yverdon. Rappelons que le diocèse de Lausanne, avant la Réforme, s'étendait de l'Aubonne à Soleure, y compris l'actuel canton de Neuchâtel et le Jura bernois (sans Moutier, qui était dans le diocèse de Bâle), et comprenait le canton de Fribourg et la partie de celui de Berne sur la rive gauche de l'Aar – donc avec la ville de Berne – mais sans le district d'Aigle, qui dépendait de l'évêché de Sion¹⁸.

Tout autour, des rinceaux fleuris courent le long de la bordure. On y trouve les armoiries des évêques de Lausanne entre 1394 et 1536. Ces blasons figurent parfois sur les monuments de la Cité ; on les observe surtout sur les monnaies que les prélates ont émises durant leur épiscopat et que Rodolphe Blanchet connaissait. Il faut, pour suivre l'ordre chronologique, partir d'en bas à gauche, puis en bas à droite, et remonter ainsi en alternant la gauche et la droite.

Guillaume de Menthonay, évêque à l'âge de 22 ans, occupa sa charge de 1394 à 1406 : de gueules au sautoir d'argent cantonné de quatre coquilles du même.

Guillaume de Challant, évêque de 1406 à 1431 : d'argent au chef de gueules à la cotice de sable brochante chargée en chef d'une étoile à six rais d'argent. Le château Saint-Maire fut commencé par Guillaume de Menthonay et terminé par son successeur. Les armoiries de Guillaume de Challant figurent d'ailleurs sur la façade et à l'intérieur du château.

Georges de Saluces, évêque de Lausanne de 1440 à 1461 après avoir été évêque d'Aoste : d'argent au chef d'azur.

Guillaume de Varax, évêque de 1462 à 1466 : écartelé de vair et de gueules.

Jean Michel, évêque de 1466 à 1468 : une fasce chargée d'un lion passant et accompagnée de trois étoiles à huit rais. (Les couleurs sont inconnues : Blanchet s'est inspiré d'un sceau¹⁹, seul témoin de ces armoiries.)

¹⁸ ZANOLI-WALTER : *Atlas*, 48.

¹⁹ D. L. GALBREATH, *Inventaire des sceaux vaudois*, Payot, Lausanne, 1937, 179, n. 2.

Barthélémy Chuet, administrateur de l'évêché de 1469 à 1472 tout en étant évêque de Nice : d'argent à l'étoile à huit rais soutenu d'un croissant. Il s'agit des insignes de la Vierge Marie et non de ses armoiries personnelles, selon Carine Raemy Tournelle²⁰. Le titulaire, Julien de la Rovère, futur pape Jules II, n'est jamais venu à Lausanne.

Benoît de Montferrand, évêque de 1476 à 1491 : d'or aux deux pals de sable au chef de gueules (généralement l'écu de cet évêque comporte six pièces : palé d'or et de sable au chef de gueules)²¹.

Aymon et Sébastien de Montfalcon, de Flaxieu dans le Bugey (l'oncle et le neveu avaient les mêmes armoiries, qui figurent donc deux fois sur le vitrail, les dernières tout en haut) : écartelé aux 1 et 4 d'argent au faucon de sable et aux 2 et 3 contre-écartelé d'hermine et de gueules. Aymon a été évêque de Lausanne de 1491 à 1517 et Sébastien de 1517 à 1536 (puis en exil jusqu'à sa mort en 1560). Les armes de ces évêques sont sculptées dans la pierre, à plusieurs endroits du massif occidental de la Cathédrale²², refait au tournant des années 1500.

Le troisième vitrail commence par l'inscription *Patria Vaudi* (« Pays de Vaud »), terme réhabilité par Pierre II de Savoie dès le milieu du XIII^e siècle. Sur un arrière-fond de croix isocèles tréflées, on voit les armes des premiers comtes de Savoie : d'or à l'aigle de sable chargée d'un lambel de gueules. Il s'agit des armoiries de Louis I^r de Savoie, baron de Vaud, qui reçoit en 1285 le Pays de Vaud en apanage de son frère aîné le comte Amédée V. Le lambel indique que Louis est puîné²³.

Puis dans un cercle, le rappel des armes des premiers comtes de Savoie, comme ci-dessus, chargées des armoiries de Louis II de Savoie, fils de Louis I^r, baron de Vaud de 1302 à sa mort en 1349 : de gueules à la croix d'argent à la bande componée d'or et d'azur brochante. Tout autour, les bannières des quatre Bonnes

²⁰ Carine RAEMY TOURNELLE : « Barthélémy Chuet, un administrateur apostolique sous le signe de la lune et du soleil », https://www.academia.edu/7694176/Barthélémy_Chuet_un_administrateur_apostolique_sous_les_signes_de_la_lune_et_du_soleil, consulté le 08.12.2023.

²¹ Voir Donald L. GALBREATH, *Armorial vaudois*, II, 486–487.

²² Voir Francis AERNY : *L'Évêché de Lausanne (VI^e siècle–1536). Essai de synthèse*, Cabédita, Yens s/Morges, 1991 (Collection Archives vivantes). Donald L. GALBREATH, *Armorial vaudois*, II, 479ss.

²³ Denis TAPPY, in : Olivier MEUWLY (dir.) : *Histoire vaudoise*, op. cit., 182–211.

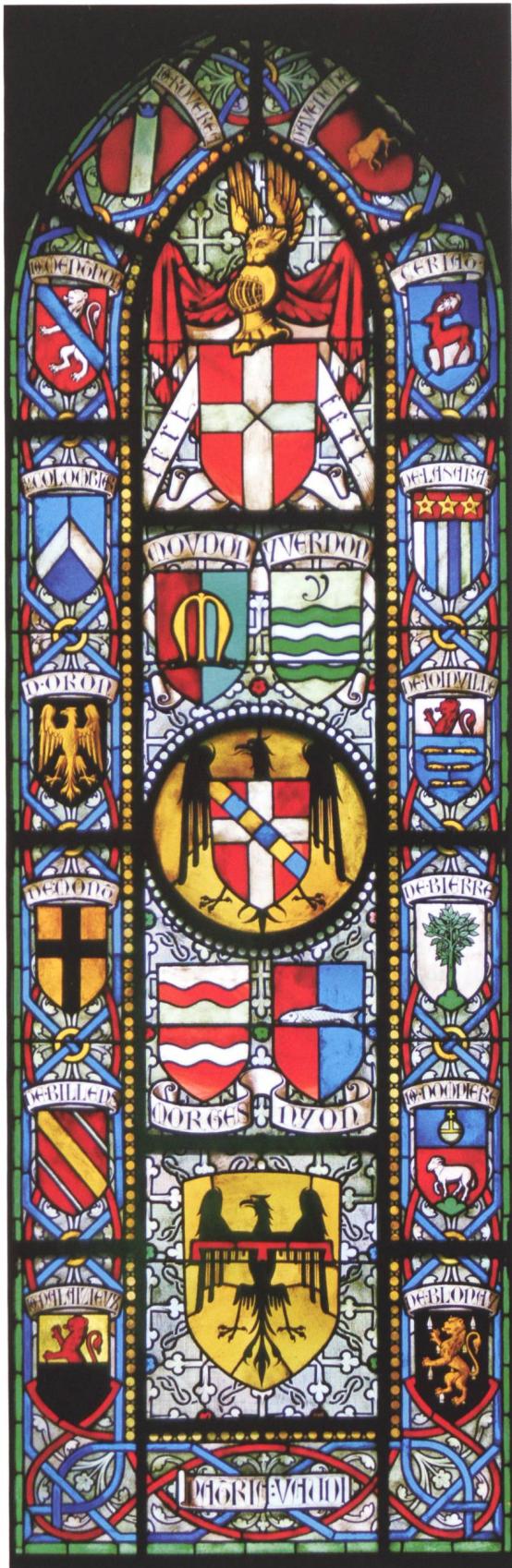


Fig. 3 : Cathédrale de Lausanne, troisième vitrail du bas-côté sud.

Villes qu'étaient *Morges*, *Nyon*, *Moudon* et *Yverdon*.

Morges : coupé d'argent et de gueules à deux fasces ondées de l'un à l'autre.

Nyon : parti de gueules et d'azur au bar d'argent brochant en fasce.

Moudon : parti de gueules et de sinople à la lettre *M* majuscule gothique d'or brochante.

Yverdon : de sinople à deux fasces ondées d'argent au chef du second chargé de la lettre *Y* de sable.

Enfin les armes d'Amédée VI, comte de Savoie, de gueules à la croix d'argent, timbrées d'un heaume, d'un mufle de lion ailé d'or et d'un pavillon de gueules ; à droite et à gauche, la devise des Savoie : *Fert* (« Il porte, il supporte »). Cet ensemble se retrouve dans les documents de l'époque²⁴. Tout autour, les blasons des familles nobles du pays. Si l'on suit le schéma du deuxième vitrail, en partant d'en bas à gauche, puis en bas à droite, et en remontant ainsi alternativement à gauche puis à droite, on peut lire le nom des familles *de Palézieux*, *de Blonay*, *de Billens*, *de Dompierre*, *de Mont*, *de Bierre*, *d'Oron*, *de Joinville*, *de Colombier*, *de La Sarra*, *de Menthon*, *de Cerjat*, *de Rovéra* et *d'Avenches*. Plusieurs membres de ces familles vaudoises exercèrent les fonctions de «bailli de Vaud», qui avait son siège à Moudon, et de châtelain : ils administraient les subdivisions du Pays de Vaud sous la suzeraineté de la Maison de Savoie. Frédéric-Théodore Dubois a repéré quelles personnes avaient exercé ces fonctions²⁵. Nous renonçons à donner les dates, qui vont de la seconde moitié du XIII^e siècle au XV^e siècle.

Les blasons de ces notables vaudois se décrivent ainsi, si l'on suit le même ordre :

Hugues de Palézieux : coupé d'or au lion de gueules issant et de sable plain.

Jean de Blonay (trois membres de cette famille ont porté ce prénom et exercé des charges importantes) : de sable semé de pointes de lances d'argent, au lion d'or brochant (sur le vitrail, on voit clairement des pointes de lances ; dans les autres représentations des armoiries de la famille de Blonay, on remarque des croisettes recroisetées sur le champ).

Rodolphe et François de Billens : de gueules à la bande d'or chargé de deux cotices d'argent.

²⁴ Par exemple : Olivier MEUWLY (dir.) : *Histoire vaudoise*, *op. cit.*, 190 et 211.

²⁵ Frédéric-Théodore DUBOIS : «Promenade héraudique à la cathédrale de Lausanne», *Archives héraudiques suisses*, 44, 1930, 201–206, particulièrement 205–206.

Dompierre : coupé d'azur au monde d'argent cintré et croisé d'or, et de gueules à l'agneau passant d'argent sur un mont à trois coupeaux de sinople. Il n'y a pas de prénom attesté dans les sources. Les armoiries montrent qu'il s'agit de la branche des Dompierre de Payerne.

Jean de Mont : d'or à la croix de sable.

Louis de Bierre (ou Bière) : d'argent à l'arbre feuilli de sinople issant d'un mont à trois coupeaux du même.

Rodolphe d'Oron : de sable à l'aigle d'or.

Louis de Joinville : d'azur à trois paires de broyes ouvertes d'or au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules. La broye est un instrument en deux parties, reliées par une charnière, servant à broyer le chanvre. Louis de Joinville²⁶ était seigneur de Divonne, et plusieurs fois bailli de Vaud entre 1395 et 1409. Il s'opposa vigoureusement, mais sans effet, à la combourgeoisie de Château-d'Œx et du Gessenay (Saanen) avec la ville de Berne. Comment la famille du célèbre chroniqueur a-t-elle pu s'implanter en Pays de Vaud ? En 1253, par la volonté de Pierre II de Savoie, Simon de Joinville a épousé Léonnette, dame de Gex, fille d'Amédée II de Genève. Simon était le cousin de Pierre II de Savoie et le frère de Jean de Joinville, le biographe de Saint Louis.

Humbert et Guillaume de Colombier : d'azur au chevron d'argent.

Aymon, François et Guillaume de La Sarra : palé d'argent et d'azur à six pièces au chef de gueules chargé de trois étoiles évidées d'or. Il est rare que les étoiles soient évidées.

Henri et Claude de Menthon : de gueules au lion d'argent à la bande d'azur brochante.

Humbert de Cerjat : d'azur au cerf élancé de gueules.

Humbert de Rovéraea : de gueules à la bande d'argent chargée en chef d'une couronne d'azur.

Antoine d'Avenches : de gueules au sanglier d'or.

Le quatrième vitrail commence par une signature de deux lettres imbriquées, A et G pour Alfred Gérante. Puis il montre Notre-Dame portant sur le bras droit l'Enfant Jésus, sur un champ bleu en forme de cercle : depuis l'évêque Marius très probablement, la Vierge Marie est la protectrice spirituelle de Lausanne. Le Cartulaire du Chapitre, de Conon d'Estas-

²⁶ Ansgar WILDERMANN: « Joinville, Louis de », in: *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 23.03.2005, traduit de l'allemand, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017805/2005-03-23/>, consulté le 08.12.2023.

vayer, déclare : « Toute la ville de Lausanne, tant la Cité que le Bourg, est la dot et l'alleu de la bienheureuse Marie et de l'Eglise de Lausanne. » Selon ce document datant de 1212, Marie détient même le pouvoir temporel de la ville et elle est par conséquent la suzeraine de l'évêque et du chapitre. Elle est omniprésente dans le diocèse, écrit Carine Raemy Tournelle²⁷.

Sur le vitrail, la Vierge est nimbée d'or et l'Enfant porte son auréole crucifère, rouge et blanche. Elle est habillée d'un vêtement vert et d'un manteau brun ; l'Enfant de rouge. Ils sont entourés des bannières des cinq quartiers de la Ville : *Le Pont, La Cité, Bourg, Saint-Laurent, La Palud*. Traditionnellement, les cinq quartiers de la Ville sont appelés eux-mêmes bannières. Ils sont pourvus d'armoiries spécifiques, qui sont déjà décrites par Jean de Mex dans le commentaire du Plaict général, qui date du début du XV^e siècle²⁸. A l'hôtel de ville de La Palud, dans la salle de la Municipalité, se trouvent huit vitraux armoriés peints : trois d'entre eux, datant de 1552, présentent les bannerets des cinq quartiers lausannois, en grande tenue, portant les drapeaux correspondants²⁹.

La bannière du Pont comporte la vallée du Flon, partie la plus basse de la ville. Le pont rejoignait la rue Saint-François et celle du Pont, justement. Ses armoiries : coupé d'argent et de gueules à l'arche de pont de sable maçonnée d'argent brochante. La commune de Denges possède les mêmes armoiries.

La bannière de la Cité, dont l'écu est tenu par la main gauche de la Vierge, commence au haut de la rue Mercerie, où se trouvait la porte Saint-Etienne, et comprend toute la colline de la Cité, avec le château Saint-Maire, le bâtiment du Grand Conseil, l'Ancienne-Académie (Gymnase de la Cité). Et bien sûr la Cathédrale et l'Ancien-Evêché, siège du Musée historique de Lausanne. Ses armoiries : parti d'argent et de gueules à deux tours jointes par une porte de l'un à l'autre. La commune de La Tour-de-Peilz possède les mêmes armoiries.

La bannière du Bourg comporte principalement la rue de Bourg, qui se terminait à l'est par la porte Saint-Pierre. Ses armoiries : coupé

²⁷ Carine RAEMY TOURNELLE: « *Regina celi letare aleluia, ou Marie, véritable suzeraine de l'évêché de Lausanne* », https://www.academia.edu/7694201/REGINA_CELI_LETARE_ALELVIA_ou_Marie_véritable_suzeraine_de_l'évêché_de_Lausanne, consulté le 08.12.2023.

²⁸ Marcel GRANDJEAN : *op. cit.*, 7–8, qui renvoie à MDR VII, 335–337, no XXIV.

²⁹ Marcel GRANDJEAN : *op. cit.*, 413–416, et les fig. 325–327.



Fig. 4 : Cathédrale de Lausanne, quatrième vitrail du bas-côté sud.

d'argent et de gueules aux deux clefs de sable brochantes en sautoir. Les clefs rappellent saint Pierre.

La bannière de Saint-Laurent comprend le quartier qui se trouve sur la colline occidentale de la ville, autour de l'église Saint-Laurent. Ses armoiries : coupé d'argent et de gueules au gril de sable brochant. Saint Laurent est mort martyr, brûlé sur un gril.

La bannière de La Palud comprend la place et les rues adjacentes, avec surtout l'hôtel de ville de La Palud. Ses armoiries : coupé d'argent et de gueules à l'aigle à deux têtes de sable brochante³⁰.

Comme l'a montré Donald L. Galbreath³¹, on a ajouté les marques distinctives des cinq bannières aux armoiries de l'évêché, puis en supprimant ces surcharges, on a obtenu les armoiries de la Ville de Lausanne.

Au centre, deux lions tiennent les armes de Lausanne comme ville impériale, écu d'or avec une aigle à deux têtes de sable chargée des armes de la Ville, de gueules au chef d'argent. Au-dessous : deux écus de Lausanne, sur lesquels s'appuie la patte antérieure des lions. Le tout est surmonté d'une couronne fermée sur un bonnet de gueules, fleuronné d'or. Ces armoiries sont attestées sur des sceaux depuis le XIV^e siècle déjà. Cet assemblage, qui suit «la disposition pyramidale classique des trois écus», s'inspire de modèles qui se trouvent dans la salle de la Municipalité, à La Palud : parmi les huit vitraux peints dont nous avons déjà parlé, l'un d'eux montre cette même disposition, avec les deux écus surmontés d'armoiries à l'aigle bicéphale, puis d'une couronne, avec des lions comme tenants ; il date de 1528 et marque, avec les vitraux voisins aux armes de Berne et de Fribourg, la combourgéoise de 1525 entre les trois villes. Il est probable que ces vitraux soient des cadeaux officiels entre les villes, comme cela se faisait souvent dès 1500 entre pouvoirs publics et même entre familles³². Un autre exemple a pu inspirer Blanchet : les armoiries lausannoises de 1674 et 1675, l'une sculptée sur pierre, l'autre peinte sur une catelle, qui se trouvaient à l'hôtel de ville et qui sont conservées au Musée historique de Lausanne³³ ; on trouve le

³⁰ Sur limites de ces quartiers anciens, voir les plans de Marcel GRANDJEAN : *op. cit.*, 2 et 4.

³¹ Donald L. GALBREATH : «Les armoiries de Lausanne, l'évêché, la ville, le chapitre», *Archives héraldiques suisses*, 37, 1923, 1–14.

³² Marcel GRANDJEAN : *op. cit.*, 413–415 et fig. 321.

³³ Marcel GRANDJEAN : *op. cit.*, 7–9. Olivier MEUWLY (dir.) : *Histoire vaudoise*, *op. cit.*, 162 et 164.

même motif sur le plan Buttet de Lausanne, de 1638. Jusqu'au début du XVI^e siècle, les tenants sont des anges, puis ils sont remplacés par des lions. Sur les cartons préparatoires conservés aux Archives cantonales vaudoises, et reproduits dans la *Notice de Louis Gauthier*³⁴, on constate qu'à l'origine, Rodolphe Blanchet avait en effet prévu deux anges comme tenants des armoiries lausannoises.

On peut remarquer que dans ces modèles des XVI^e et XVII^e siècles, comme sur le vitrail de Gérante, les armoiries de la ville sont coupées d'argent et de gueules ; les champs sont de la même grandeur. Les armoiries officielles sont de gueules au chef d'argent.

Au-dessus, les quatre paroisses de Lavaux : *Lutry, Villette, Saint-Saphorin, Corsier*, selon l'emplacement géographique. Rappelons que ces paroisses, qui faisaient partie de la principauté épiscopale depuis la fin du XI^e siècle, englobaient un ensemble de communes plus vaste, donc aussi : Savigny avec Lutry ; Forel et les anciennes communes fusionnées de Bourg-en-Lavaux (Grandvaux, Cully, Riex et Epesses) avec Villette ; Chexbres, Puidoux et Rivaz avec Saint-Saphorin ; Corseaux, Chardonne et Jongny avec Corsier. Le territoire de ces seize communes, réduites à douze en 2011, dépendait jusqu'en 1536 de l'évêque de Lausanne. Remarquons que si les trois autres communes ont gardé leurs armoiries, celles de Corsier-sur-Vevey sont encore les anciennes : d'argent au cœur de gueules accompagné en chef d'une étoile d'or (aujourd'hui : d'argent au cœur de gueules soutenu d'une foi de carnation parée d'azur, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent). Les trois autres : Lutry, coupé de gueules et d'argent ; Villette, coupé d'argent et de gueules au cep de vigne de l'un à l'autre, le premier feuillé de sinople, le second fruité de deux pièces au naturel (légère différence avec les armoiries de l'ancienne commune de Villette) ; Saint-Saphorin, coupé d'argent et de gueules à la bande ondée de l'un à l'autre.

L'ensemble est entouré d'une bordure bleu foncé avec des entrelacs de feuilles.

Le cinquième et dernier vitrail, entouré d'un décor de vigne jaune sur fond bleu, résume trois siècles d'histoire – histoire qui continue jusqu'à aujourd'hui : on pourrait donc dire cinq siècles. En effet, il commence par le régime bernois (1536–1798) et les bailliages communs. Ces

derniers étaient administrés alternativement par Berne et Fribourg, d'où l'écu écartelé aux armes des deux villes ; il s'agit d'Orbe-Echallens et de Grandson, avec Yvonand. Morat, devenu fribourgeois, et Schwarzenbourg-Grasbourg, devenu bernois, étaient aussi des bailliages communs jusqu'en 1798. En 1536, la partie orientale du Pays de Vaud a été occupée par les Fribourgeois : elle est constituée des localités de Châtel-Saint-Denis, Rue, Vaulruz, Romont, Surpierre et Vuissens, Estavayer, Saint-Aubin et Morat, avec les villages environnants, à quoi il faut ajouter les terres prises à l'évêché : Bulle, Riaz, La Roche-en-Ogoz et Albeuve. Sous l'Ancien Régime, on parlait du « Pays de Vaud fribourgeois »³⁵.

Tout le reste du Pays de Vaud a été conquis par les troupes bernoises en 1536, y compris les terres épiscopales. Leurs Excellences de Berne, qui avaient adopté la Réforme en 1528 et l'avaient imposée sur tout leur territoire, exigèrent que leurs nouveaux sujets vaudois deviennent protestants ; la messe sera interdite dès décembre 1536, à la suite de la Dispute de Lausanne, qui eut lieu à la Cathédrale. Sur le vitrail, on voit les armoiries des douze bailliages bernois du pays romand, auxquels s'ajoutent les deux bailliages communs ainsi que le gouvernement d'Aigle, avec Bex, Ollon et les Ormonts ; ces trois derniers ensembles avaient déjà été conquis lors des Guerres de Bourgogne. Au centre ceux de Morges, Moudon, Oron et Nyon, et tout autour ceux d'Aigle, Avenches, Bonmont, Lausanne, Payerne, Romainmôtier, Chillon-Vevey, Yverdon, Aubonne, Echallens & Orbe et Grandson (le gouvernement d'Aigle, ainsi que le Gessenay, partie de l'ancien comté de Gruyère, étaient des bailliages du pays allemand).

Le bailli de Vevey résida à Chillon jusqu'en 1735 avant d'emménager au château de Vevey. A l'époque savoyarde, Chillon était le siège du « bailli du Chablais ».

Les armoiries des bailliages se blasonnent ainsi :

Morges : coupé d'argent et de gueules à deux fasces ondées de l'un à l'autre.

Moudon : parti de gueules et de sinople à la lettre M majuscule gothique d'or brochante.

Oron : de gueules au croissant tourné d'or.

Nyon : parti de gueules et d'azur au bar d'argent brochant en fasce.

Aigle : coupé de sable et d'or à deux aigles de l'un à l'autre.

³⁴ Louis GAUTHIER : *La Cathédrale et ses travaux de restauration, 1869–1898*, Lausanne, 1899, 31.

³⁵ ZANOLI-WALTER : *Atlas*, 71 et 88.

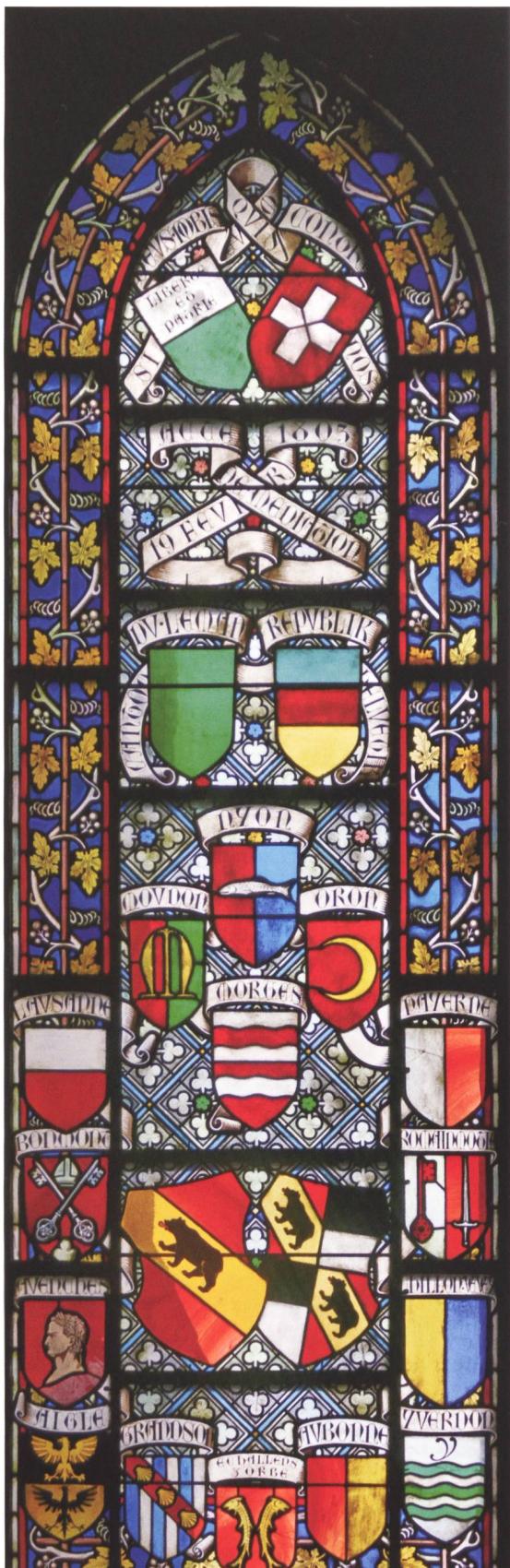


Fig. 5 : Cathédrale de Lausanne, cinquième vitrail du bas-côté sud.

Avenches : de gueules au buste d'empereur au naturel, l'empereur étant Vespasien. C'était l'interprétation de la fin du XIX^e siècle ; sur les armoiries actuelles d'Avenches, et traditionnellement, on représente une tête de Maure).

Bonmont : de gueules aux clefs d'argent en sautoir accompagné au chef d'une mitre de sinople et en pointe d'un mont à trois coupeaux du même.

Lausanne : de gueules au chef d'argent (même si elles apparaissent coupées d'argent et de gueules).

Payerne : parti d'argent et de gueules.

Romainmôtier : parti d'argent à la clef de gueules et de gueules à l'épée d'argent.

Chillon-Vevey : parti d'or et d'azur.

Yverdon : de sinople à deux fasces ondées d'argent au chef du second chargé de la lettre Y de sable.

Aubonne : parti de gueules et d'or.

Echallens-Orbe : de gueules à deux bars adossés d'or.

Grandson : palé d'azur et d'argent à six pièces à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or.

Avec quelques remaniements, ces bailliages sont à l'origine des 19 districts du Canton³⁶, tels qu'ils existaient de 1803 à 2007.

A la Révolution vaudoise, en 1798, fut créé le *Canton du Léman*, dont le blason est de sinople plain (le vert symbole d'espoir, de liberté et de révolution). Ce canton fait partie de la *Republik Helvetik* (sic), avec comme armoiries : tiercé en fasce de sinople, de gueules et d'or : le vert représente la Révolution de 1798, le rouge les cantons de Schwytz et d'Unterwald, et le jaune celui d'Uri³⁷.

C'est l'*Acte de Médiation*, 19 février 1803, qui assure au Pays de Vaud son indépendance et son statut de Canton suisse. Ce traité met les XIX Cantons, dont six nouveaux, sur un pied d'égalité et rétablit les frontières historiques compliquées de la Broye, gommées partiellement durant la République Helvétique.

En haut, les armoiries du nouveau Canton : coupé d'argent et de sinople, le premier chargé des mots LIBERTÉ ET PATRIE rangés sur trois lignes aux lettres d'or bordées de sable, et celles de la Confédération suisse : de gueules à

³⁶ ZANOLI-WALTER : *Atlas*, 130 et 135.

³⁷ Peter M. MÄDER: « Drapeaux », in: *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), version du 02.10.2006, traduit de l'allemand. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/012810/2006-10-02/>, consulté le 08.12.2023.

la croix alésée d'argent. Le titre du vitrail dit : « ...jusqu'à la Constitution Fédérale du 12 septembre 1848 », mais malgré la disparition des douanes intérieures, la monnaie fédérale et les diverses constitutions, tant cantonales que fédérales, l'état politique est resté inchangé : le Canton de Vaud avec Lausanne comme capitale, à l'intérieur de la Confédération suisse.

En février 1867, John Berney, conseiller d'Etat chef du Département des travaux publics, avait chargé Adolphe Blanchet « de rechercher une devise qui peut entourer et relier les deux écus accolés de la Confédération suisse et du Canton de Vaud ». Blanchet fils répond : « J'ai cherché [...] celles qui unissaient le sentiment national et patriotique à l'idée religieuse. » Il a proposé celle qui a été inscrite sur le vitrail, la devise latine : *Si Deus nobiscum, quis contra nos* (« Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous ? »), devise acceptée par le conseiller d'Etat³⁸. Ces mots sont tirés de l'Epître de saint Paul aux Romains (8, 31) et servent de devise à plusieurs pays et villes. Même s'ils figurent sur quelques monnaies zurichoises du XVI^e siècle, ils n'ont jamais été une devise commune de la Confédération. La devise traditionnelle de la Suisse « Un pour tous, tous pour un » a été utilisée peu à peu à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, mais pour Adolphe Blanchet, c'était une devise « dont on a tant abusé et qui a perdu beaucoup, malgré sa simplicité remarquable ». Elle n'a vraiment été diffusée, sans jamais être officialisée, qu'avec l'inauguration du Palais fédéral à Berne en 1902, où elle est inscrite en latin au centre de la coupole. Voilà pourquoi Adolphe Blanchet a choisi un verset biblique pour conclure la série de vitraux conçus par son père.

Appréciation : dans les deux pages que Frédéric-Théodore Dubois consacre à ces vitraux³⁹, nous extrayons cette première phrase : « Un excellent patriote, historien et archéologue, Rodolphe Blanchet, résolut en 1866 de faire exécuter, pour les cinq fenêtres du bas-côté sud, des vitraux racontant l'histoire du Pays de Vaud par les armoiries. » Remarquons que Blanchet conçut et commanda les vitraux en question dès 1861, qu'il est décédé en 1864. C'est son fils qui acheva l'idée de son père ; et seuls les deux premiers vitraux furent posés en 1866. Mais

cela dit, l'appréciation de Dubois sur le travail historique de Blanchet méritait d'être citée. A la place d'« archéologue », nous dirions plutôt : historien des monuments et numismate. Et sa conclusion : « Si ces vitraux sont peut-être critiquables du point de vue artistique et heraldique, il faut bien se représenter qu'ils ont été composés à une époque où l'art heraldique était délaissé et méconnu et où l'art du vitrail commençait à peine à renaître. »

Nous laisserons à F.-Th. Dubois la responsabilité de sa critique sur l'aspect heraldique. En revanche, nous contesterons son jugement sur l'aspect artistique. Quand on prend la peine de les regarder, ces verrières sont parfaitement « lisibles ». Bien sûr, le support ne permet pas de discours (à part les quelques légendes et quatre dates dans les phylactères), mais l'alternance des vitraux vaudois et lausannois est judicieuse et la composition d'ensemble soignée. Souvent, dans les différents panneaux, un centre est affirmé, avec des blasons tout autour (1^{er}, 3^e et 4^e vitraux), ou les étapes historiques sont clairement délimitées (1^{er} et 5^e vitraux). La 3^e verrière, quant à elle, forme une belle unité : à la mention *Patria Vaudi* tout en bas correspond l'écu des Savoie en haut, avec sa devise et ses ornements extérieurs ; on dirait que les familles de la noblesse vaudoise et savoyarde entourent le prince. Dans le 2^e vitrail, trois motifs dans des cadres différents (hexalobe, cercle, écu) alternent avec des tétralobes décoratifs. Les arrière-fonds des parties centrales, tous différents, sont encadrés de motifs plus colorés et légèrement plus sombres. Les armoiries sont disposées de façon équilibrée autour des parties centrales. Tout cela relève d'un art supérieur de l'utilisation de l'espace fourni par la fenêtre.

Evidemment, si l'on compare ces vitraux armoriés aux autres œuvres qui, au XX^e siècle, rempliront les fenêtres de la Cathédrale⁴⁰, on a affaire à des mondes artistiques fort différents. La série de Rodolphe et d'Adolphe Blanchet, réalisée par l'atelier Gérente, propose une évocation historique du Pays de Vaud par des armoiries, comme nous l'avons souligné. Il faut donc apprécier les qualités de ces verrières pour elles-mêmes, sans vouloir les comparer aux autres, dont les sujets sont avant tout bibliques. Si l'on veut trouver un point commun, ce sera celui de l'introduction et de la diffusion des

³⁸ ACV, K IX 1217/9.

³⁹ Frédéric-Théodore DUBOIS : « Promenade heraldique à la cathédrale de Lausanne », *Archives heraldiques suisses*, 44, 1930, 201–206, particulièrement 205–206.

⁴⁰ Voir l'ouvrage fondamental de Sophie DONCHE GAY : *Les vitraux du XX^e siècle de la Cathédrale de Lausanne*, Payot, Lausanne, 1994.

couleurs dans la Cathédrale de Lausanne, après des siècles où les fenêtres étaient munies de losanges gris ou de simples carreaux transparents. Dans les premières décennies du XIX^e siècle, celles-ci étaient souvent abîmées ou cassées, et réparées au coup par coup. Les cinq vitraux des Blanchet constituent le premier ensemble cohérent installé à la Cathédrale depuis la Réforme⁴¹.

Synthèse conclusive : au début de la seconde moitié du XIX^e siècle, Rodolphe Blanchet fait figure de précurseur dans l'emploi de l'héraldique. A cette époque, seule une commune sur dix possédait des armoiries et celles des familles étaient généralement négligées. Le retour de l'intérêt pour le Moyen Age a sans doute contribué à la renaissance progressive des armoiries : à la fin du siècle, un quart des communes en avait et, entre 1921 et 1931, la Commission cantonale des armoiries communales, entraînée particulièrement par Frédéric-Théodore Dubois, a créé des armoiries nouvelles, souvent « parlantes » ou contenant des allusions historiques, pour les communes qui n'en avaient pas encore. Ces blasons sont devenus, dès avant la Seconde Guerre mondiale, un élément essentiel de l'identité des communes.

Les blasons des vitraux de la Cathédrale de Lausanne présentent les familles nobles, savoyardes et vaudoises, qui ont exercé des fonctions politiques élevées, ainsi que les neuf derniers évêques du diocèse. Les bailliages du Pays de Vaud et les quartiers de Lausanne sont aussi représentés. Cela fait au total pas moins de 76 emblèmes héraldiques qui sont présents sur les cinq vitraux d'Alfred Gérante.

Sur le plan suisse, ainsi que l'écrit Hans Christoph von Tavel⁴², « la plus ancienne expression visuelle d'un sentiment confédéré « national » se manifeste sans doute dans la donation réciproque de vitraux aux armes des cantons, destinés aux fenêtres des hôtels de ville et d'autres lieux officiels, ainsi que dans les premières chroniques écrites et enluminées à la main. Bien avant la lettre, soit avant leur alliance politique, l'Hôtel de Ville de Lucerne possédait déjà en 1463 un carreau aux armes d'Appenzell. Il reçut celui de Schwytz en 1487.

⁴¹ Rapport de Claire HUGENIN, ACV, SB 52 Nb/8/64.

⁴² Hans Christoph von TAVEL : *L'iconographie nationale*, Disentis, 1992 (Ars Helvetica, Arts et culture visuels en Suisse, tome X, collection publiée sous la direction de Florens Deuchler), 15.

Les milliers de blasons accrochés dès la fin du XVe et jusqu'à nos jours dans les hôtels de ville, maisons de corporations, auberges, locaux d'assemblée, églises, demeures privées et musées, sont les attributs typiques de l'univers visuel quotidien.» Lauteur mentionne particulièrement la salle de la Diète de Baden, avec un cycle d'armoiries cantonales exceptionnel de Lukas Zeiner (vers 1500–1501), illustré et commenté dans son ouvrage⁴³. Nous ajouterons à cet ensemble suisse alémanique les huit vitraux peints du XVI^e siècle qui figurent à l'hôtel de ville de La Palud, à Lausanne, dont nous avons parlé. La reprise, au XX^e siècle, de cet engouement héraldique peut aussi être daté de l'inauguration du Palais fédéral à Berne en 1902.

Par la présentation des étapes vaudoises et lausannoises de notre histoire et par le choix des verrières armoriées, Rodolphe Blanchet et son fils ont manifesté à la fois leur originalité, leur savoir et leur vision historique : ils doivent être placés, par la conception de cette œuvre, parmi les rénovateurs de l'art du vitrail héraldique.

P. S. 1. On trouve sur la toile des photographies qui permettent d'étudier le détail des vitraux : chercher « Vitrail cathédrale Lausanne », puis choisir le site www.mesvitrauxfavoris.fr : en déroulant les images, cliquer sur le bouton « Suite de la cathédrale de Lausanne », qui offre les photographies des « Baies méridionales ». En déroulant, on tombe alors sur les « Créations d'Alfred Gérante ». Elles peuvent être agrandies.

© Denis Krieger, l'auteur de ce site, que l'éditeur remercie, a fourni les illustrations.

P. S. 2. A Lausanne, dans le chœur de l'église Saint-François figurent également deux vitraux héraldiques : ils sont l'œuvre de Richard Arthur Nüscheler, de Zurich, selon un programme établi par André Kohler, entouré de l'architecte Théophile van Muyden et du peintre Eugène Burnand. André Kohler a décrit ces vitraux dans un article des *Archives héraldiques suisses*, 27, 1913, 75–77.

Nos remerciements à MM. Olivier Delacrétaz et Olivier Furrer, qui m'ont fortement aidé dans les descriptions héraldiques.

⁴³ Hans Christoph von TAVEL : *op. cit.*, 88–100.

Bibliographie

Documents consultés aux Archives cantonales vaudoises :

- PP 13/2/1 : tirages imprimés des vitraux, en couleur (quelques différences avec les œuvres définitives : ces documents ont été utilisés pour les illustrations noir-blanc de Louis Gauthier).
- PP 13/2/4 : *Les vitraux historiques de la Cathédrale de Lausanne*, par A[dolphe] B[LANCHET], Extrait du *Conteur Vaudois*, 1867, 15 p.
- K IX 1217/9 : Département des travaux publics, Service des bâtiments, 1861–1868, Dossier N° 9 : Cathédrale, Vitraux : correspondance entre les services de l'Etat et la famille Blanchet, notes diverses, factures, etc., classées par année.
- SB 52 Bb 1/1–7 : porte-feuille contenant les dessins des vitraux, coloriés par Alfred Gérante, à l'identique, au 10^e. Les pièces qui accompagnent ce dossier montrent les états préalables du projet.
- SB 52 Nb 8/64 : Cathédrale de Lausanne, Les vitraux du bas-côté sud de la nef, Rapport de Claire Huguenin, juillet 2004, 6 p.

Publications

- AERNY Francis : *L'Evêché de Lausanne (VI^e siècle–1536), Essai de synthèse*, Cabédita, Yens s/Morges, 1991 (Collection Archives vivantes).
- BLANCHET Rodolphe : *Lausanne dès les temps anciens*, Lausanne, 1863.
- DONCHE-GAY Sophie : *Les vitraux du XX^e siècle de la Cathédrale de Lausanne*, Payot, Lausanne, 1994, 19–20 (illustrations des vitraux en couleur).
- DUBOIS Frédéric-Théodore : «Promenade héraldique à la cathédrale de Lausanne», *Archives héraldiques suisses*, 44, 1930, 201–206, particulièrement 205–206.
- GALBREATH Donald L. : «Les armoiries de Lausanne, l'évêché, la ville, le chapitre», *Archives héraldiques suisses*, 37, 1923, 1–14.
- GALBREATH Donald L. : *Armorial vaudois*, 2 vol., Baugy-sur-Clarens, 1934 et 1936.
- GAUTHIER Louis : *La Cathédrale et ses travaux de restauration, 1869–1898, Notice*, Lausanne, 1899, 29–32 (illustrations des vitraux en noir-blanc).
- GRANDJEAN Marcel : *Les Monuments d'art et d'histoire du Canton de Vaud*, tome I, *La Ville de Lausanne*, Ed. Birkhäuser, Bâle, 1965 (*Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse*, vol. 51).
- HUGUENIN Claire, in : *La Cathédrale Notre-Dame de Lausanne, Monument européen, temple vaudois*, sous la direction de Peter Kurmann, La Bibliothèque des Arts, Lausanne, 2012, 248–249.
- MEUWLY Olivier (dir.) : *Histoire vaudoise*, Bibliothèque historique vaudoise et Ed. Infolio, Lausanne-Gollion, 2015.
- TAVEL Hans Christoph von : *Liconographie nationale*, Disentis, 1992 (*Ars Helvetica, Arts et culture visuels en Suisse*, tome X, collection publiée sous la direction de Florens Deuchler).
- ZANOLI Marco (cartes) et WALTER François (textes) : *Atlas historique de la Suisse, L'histoire suisse en cartes*, Editions Livreo-Alphil, Neuchâtel, 2^e édition, 2021.

Sites internet :

- Photographies des vitraux : www.mesvitrauxfavoris.fr
- Carine Raemy Tournelle: «Barthélémy Chuet, un administrateur apostolique sous le signe de la lune et du soleil» (<https://mcah.academia.edu/CarineRaemyTournelle>).
- Carine Raemy Tournelle: «Regina celi letare aleluia, ou Marie, véritable suzeraine de l'évêché de Lausanne» (<https://mcah.academia.edu/CarineRaemyTournelle>).

Résumé

Les vitraux historiques de la Cathédrale de Lausanne

Dans le bas-côté sud de la Cathédrale de Lausanne, cinq vitraux comportent des armoiries. Jamais décrits dans le détail, ces vitraux présentent un résumé de l'histoire vaudoise et lausannoise. Ils datent des années 1866–1868 et sont dus au verrier parisien Alfred Gérante. Conçus par Rodolphe Blanchet, naturaliste et numismate, et par son fils Adolphe, ils portent les titres suivants :

1. « Formation de la nationalité vaudoise » : du Second royaume de Bourgogne au XIII^e siècle, avec les blasons des familles qui se disputaient le territoire : Chalons, Kibourg, Zähringen, etc.
2. « L'Evêché de Lausanne et ses princes évêques », avec les blasons des évêques de 1394 à 1536.
3. « Le Pays de Vaud, province des Etats de Savoie » : la dynastie des Savoie et les baillis de Vaud.
4. « La ville épiscopale de Lausanne », avec ses quartiers et les quatre paroisses de Lavaux.
5. « Le Pays de Vaud depuis l'invasion des Bernois jusqu'à la Constitution Fédérale du 12 septembre 1848 » : les bailliages bernois et communs, la « Republik Helvetik » et le Canton suisse.

Cela fait en tout 76 armoiries, toutes blasonnées, qui suggèrent les étapes politiques du Pays de Vaud et les principales époques de son histoire, avec les princes, nobles et évêques qui l'ont gouverné. Bien composés et articulés, ces vitraux méconnus attestent du renouveau de l'art héraldique au XIX^e siècle et succèdent aux vitraux des familles et des cantons qui fleurissent en Suisse dès le XV^e siècle. Ils sont les plus anciens vitraux colorés de la Cathédrale de Lausanne depuis la Réforme.

Zusammenfassung

Die historischen Glasfenster der Kathedrale von Lausanne

Im südlichen Seitenschiff der Kathedrale von Lausanne befinden sich fünf Glasfenster mit Wappen. Diese nie im Detail beschriebenen Glasfenster zeigen eine Zusammenfassung der Geschichte des Waadtlands und der Stadt Lausanne. Sie stammen aus den Jahren 1866–1868 und wurden von dem Pariser Glaskünstler Alfred Gérente angefertigt. Sie wurden von Rodolphe Blanchet, einem Naturforscher und Numismatiker, und seinem Sohn Adolphe entworfen, und tragen die folgenden Titel:

1. «Bildung der waadtländischen Nationalität»: vom Zweiten Königreich Burgund bis zum 13. Jahrhundert, mit den Wappen der Familien, die sich um das Gebiet stritten: Chalons, Kyburg, Zähringen, usw.
2. «Das Bistum Lausanne und seine Fürstbischöfe», mit den Wappen der Bischöfe von 1394 bis 1536.
3. «Das Waadtland, eine Provinz der Savoyer Staaten»: die Dynastie der Savoyer und die Vögte von der Waadt.
4. «Die Bischofsstadt Lausanne» mit ihren Stadtvierteln und den vier Pfarreien des Lavaux (Ryf).
5. «Das Waadtland von der Invasion der Berner bis zur Bundesverfassung vom 12. September 1848»: die bernischen und gemeinsamen Vogteien, die «Republik Helvetik» und der Schweizer Kanton.

Das sind insgesamt 76 Wappen, alle blasoniert, die die politischen Etappen des Waadtlandes und die wichtigsten Epochen seiner Geschichte mit den Fürsten, sonstigen Adligen und Bischöfen, die es regiert haben, andeuten. Diese wenig bekannten, gut komponierten und gegliederten Glasfenster zeugen von der Wiederbelebung der heraldischen Kunst im 19. Jahrhundert und sind die Nachfolger der Familien- und Kantonsfenster, die in der Schweiz seit dem 15. Jahrhundert blühen. Sie sind die ältesten farbigen Glasmalereien in der Kathedrale von Lausanne seit der Reformation.

Sommario

Le vetrate storiche della Cattedrale di Losanna

Nella navata sud della Cattedrale di Losanna, cinque vetrate presentano stemmi araldici. Mai descritte nel dettaglio, queste vetrate offrono un riassunto della storia del Vaud e di Losanna. Risalgono agli anni 1866–1868 e sono opera del vetraro parigino Alfred Gérente. Progettate da Rodolphe Blanchet, naturalista e numismatico, e suo figlio Adolphe, esse hanno i seguenti titoli:

1. «Formazione della nazionalità vodese»: dal Secondo regno di Borgogna al XIII secolo, con gli stemmi delle famiglie che si contendevano il territorio: Chalons, Kibourg, Zähringen, ecc.
2. «Il Vescovado di Losanna e i suoi Principi Vescovi», con gli stemmi dei vescovi dal 1394 al 1536.
3. «Il Paese di Vaud, provincia degli Stati di Savoia»: la dinastia dei Savoia e i balivi del Vaud.
4. «La città episcopale di Losanna», con i suoi quartieri e le quattro parrocchie di Lavaux.
5. «Il Paese di Vaud dall'invasione dei Bernesi alla Costituzione Federale del 12 settembre 1848»: i balivati bernesi e comunali, la «Repubblica Elvetica» e il Cantone svizzero.

In totale sono presenti 76 stemmi araldici, tutti blasonati, che suggeriscono le fasi politiche del Paese di Vaud e le principali epoche della sua storia, con i principi, nobili e vescovi che lo hanno governato. Queste vetrate poco conosciute, ben composte e articolate, testimoniano il rinnovamento dell'arte araldica nel XIX secolo e succedono alle vetrate delle famiglie e dei cantoni che fiorirono in Svizzera fin dal XV secolo. Esse sono le vetrate colorate più antiche della Cattedrale di Losanna dalla Riforma.

